

Chambre des Représentants.

SIÈGE DU 5 JUIN 1877.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. GUILLERY.

Demande du sieur Jean-Pierre-Emile KAYSER.

MESSIEURS,

Le sieur Kayser, né à Echternach (grand-duché de Luxembourg), le 26 juin 1853, sollicite la naturalisation ordinaire.

Arrivé en Belgique, dès 1870, pour prendre du service dans l'armée comme volontaire, il a su mériter l'estime de ses chefs et, dès le 24 décembre 1875, un arrêté royal lui conférait le grade de sous-lieutenant.

Toutes les autorités consultées, et notamment M. le Ministre de la Guerre, donnent un avis des plus favorables.

Avant de quitter le grand-duché de Luxembourg le pétitionnaire avait été employé pendant deux ans chez le commissaire de district, qui lui a délivré une attestation fort honorable.

Ayant quitté le grand-duché à dix-sept ans, le sieur Kayser n'a jamais été astreint au service militaire dans son pays d'origine; il a perdu sa nationalité avant d'atteindre l'âge de la milice. C'est ce qui résulte d'une dépêche, en date du 27 janvier 1876, adressée par M. le Ministre d'État, président du gouvernement du grand-duché de Luxembourg, à M. Kayser père.

Le pétitionnaire s'engage à payer le droit d'enregistrement de 500 francs.

En conséquence, nous avons l'honneur, Messieurs, de vous proposer de prendre cette demande en considération.

Le Rapporteur,
J. GUILLERY.

Le Président,
PETY DE THOZÉE.